

SECTEUR AVICOLE

Le "Chergui" fait des dégâts considérables

Le coup de chaleur n'a pratiquement pas eu d'impact sur les prix supportés par les consommateurs. Les prix sont restés stables après et avant la canicule.

REDOUANE CHAKIR

Comme à l'accoutumée, le "Chergui" ne passe pas inaperçu pour les aviculteurs. Suite à l'augmentation de la température à 48° dans certaines régions à forte concentration d'élevages avicoles à partir du 07 août dernier, des pertes considérables ont été enregistrées par la Fédération interprofessionnelle du secteur avicole (FISA). Ainsi 15 % du poulet de chair et 10% de la dinde en fin de cycle d'élevage ont trouvé la mort. Les pertes sont estimées par la FISA à 60 millions de dhs. Et ce n'est pas tout. La vague de "Chergui" a engendré des chutes des performances zootechniques de production. Les retards de croissance seraient de l'ordre de 15 et 10% respectivement pour les poulets et les dindes. Alors que la Fédération a évalué la chute de ponte à 10 % pour les pondeuses et la chute de ponte et du taux d'éclosion à 25 % pour les reproducteurs et accoupage. Le coût est chiffré à 40 millions de DHS. Ce qui hisse les pertes financières totales à environ 100 millions de DH. Ces estimations ont été établies par la FISA sur la base des informations disponibles à la date du vendredi 13 août dernier. Toutefois, les dégâts ne sont pas de la même grandeur pour tous les producteurs. Ils varient en fonction des ré-

LES CLÉS

Déficit

- La consommation moyenne des Marocains des produits avicoles est loin de se conformer aux normes internationales. L'analyse de la ration moyenne au Maroc montre que le déficit est de l'ordre de 7 g/hab/jour.

Commercialisation

- Le circuit de commercialisation est complexe du fait qu'il fait intervenir plusieurs intermédiaires. Pour le poulet, le circuit dominant est le marché du vif (gros détail et tueries). A l'inverse, l'essentiel de la dinde passe par les abattoirs industriels.

gions, âge des volailles et selon que les élevages soient équipés ou non de matériel adéquat de lutte contre les fortes chaleurs (isolation, pad-cooling, brumisation, ventilation).

«Ce coup de chaleur n'a pratiquement pas eu d'impact sur les prix supportés par les consommateurs. Les prix sont restés stables après et avant la canicule.», souligne Chaouki Jerrari, directeur de la FISA.

Ceci s'explique surtout par une baisse de la demande à cause de la fin précoce de la période estivale et la diminution de la demande pendant Ramadan. Ce qui fait dire à C. Jerrari, «la réduction de l'offre est venue compenser la baisse de la demande : Le marché est équilibré». Il faut préciser que la chaleur a concerné les volailles en fin de cycle d'élevage, c'est-à-dire les poulets qui devaient sortir la semaine

dernière. Face à ce phénomène devenu habituel, une question se pose: Est-ce qu'il n'y a pas moyens de contrecarrer les effets du chergui ? Auprès de la Fédération, on répond que lorsque la température atteint 48°, les moyens de refroidissement installés par les éleveurs ne suffisent plus. Concrètement, «ces moyens permettent de réduire la chaleur de 6 à 12 degrés.

Ainsi quand elle atteint 48 degrés, même en la réduisant à 36, ça reste toujours élevé», explique le directeur de la FISA. Sans oublier que ces équipements n'existent pas dans toutes fermes, en raison, entre autres, de leur cherté. D'autant plus qu'ils ne sont opérationnels que pendant une durée limitée (période de la forte chaleur). A cet égard, «les grands éleveurs sont généralement en avance. Car, lorsqu'on a un grand bâtiment d'élevage, l'installation d'un matériel de refroidissement et de rafraîchissement est justifiée économiquement.

Ce qui n'est pas le cas pour les petits éleveurs. Ce qui fait qu'ils pâtissent le plus de la vague de chaleur "Chergui", indique C. Jerrari.

Pour faciliter l'équipement des éleveurs, l'Etat joue actuellement un rôle à travers une contribution définie dans le cadre de la refonte du fonds de développement agricole. Reste à préciser que toute la technologie, apparemment non adaptée au "Chergui", adoptée est importée.

Auprès de la FISA, on assure que «ce qui est développé ailleurs est valable chez nous. Les mêmes moyens sont utilisés ailleurs». ■

Organisation de la filière avicole

Se penchant sur les systèmes de production et l'organisation de la filière avicole, une étude de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture a relevé que « l'intégration verticale totale, du couvoir à l'abattoir, n'est qu'à ses débuts au Maroc du fait de l'avènement récent des abattoirs industriels et de la prédominance du marché du vif ». Par contre, selon la même étude, si on considère dans ce

système, les unités de production qui présentent des prémices d'intégration, c'est-à-dire qui possèdent deux maillons et plus, on en compte plus d'une trentaine d'unités de tailles très variables, allant pour ce qui de la production de poussin chair de 30 000 à plus de 800 000 poussins/semaine. Certaines unités possèdent les maillons d'accoupage (couvoirs et élevages de reproducteurs), d'alimentation (fabrication

d'aliments) et de production (élevages chair), mais les cas les plus communs sont des unités qui commercialisent à la fois leur production de poussin et d'aliments composés. Parmi ces dernières, les unités de grande taille ont presque toutes des ambitions d'intégration verticale et n'attendent que des changements réglementaires nécessaires à la reconversion du marché du vif en circuits de distribution des produits frais d'abattage.

